

Comment Albert René et James Michel ont fait des Seychelles un Etat voyou (6)

Jean-François Dupaquier

Afrikarabia, 28 août 2016

Les Seychellois n'ont guère entendu parler des énormes dessous-de-table engendrés par des contrats de livraison d'armes ou de pétrole à des Etats criminels en violation d'embargos de l'ONU. Pourtant leurs présidents successifs, Albert René et James Michel, se sont remplis les poches sans scrupules...

Mars 1993. La guerre civile fait rage en Somalie. Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté un embargo sur les armes à destination de n'importe quel protagoniste local ou étranger. Le président des Etats-Unis lance l'opération Restore hope [« Rendre l'espoir »]. De nombreux militaires américains sont tués dans des accrochages avec les milices armées. L'opération tourne au fiasco.

A la même époque, à deux mille kilomètres au large de la côte des Somalis, le capitaine d'un cargo lance un appel de détresse. Son moteur est en panne, irréparable en mer. Le Malo dérive inéluctablement vers les récifs coralliens de l'archipel des Seychelles. Le SOS reçu par les gardes-côtes atterrit chez Glenny Savy, le responsable seychellois des « Iles éloignées ». L'homme doit son poste au népotisme ambiant : sa mère Geneviève l'a conçu d'un premier lit, avant d'épouser son amant, Albert René, le président de la République des Seychelles. La responsabilité des « Iles éloignées » permet pas mal de petits trafics.

Une « prise de mer »

Avec Le Malo, Glenny Savy flaire la bonne affaire. Pris en remorque, le « cargo fantôme » fait une entrée discrète dans le port de Victoria. C'est ce qu'on

appelle depuis bien longtemps – avant même l'époque des forbans –, une « prise de mer ». L'armateur peut faire une croix sur le navire, ou le racheter à ses « sauveurs ». Selon le droit coutumier britannique appliqué aux Seychelles, la cargaison fait partie de la « prise de mer ».

Un secret mal gardé

Avec l'inspection de la cargaison, c'est Noël en mars : plus de 130 tonnes de fusils mitrailleurs kalashnikov neufs et de munitions de tous calibres. Les explications embrouillées du capitaine et les faux documents d'exportation ne trompent personne. Le Malo, parti de Tirana (Albanie) transportait des armes serbes vers un mouvement d'insurgés somaliens. Ses chefs ont dû y mettre toutes leurs économies car il y a de quoi équiper plusieurs régiments.

Le président des Seychelles Albert René et son homme lige James Michel, ministre de la Défense, semblent avoir une haute conscience de leurs devoirs. Ecoutons James Michel (aujourd'hui président des Seychelles). Il répond à des enquêteurs de l'ONU sur l'affaire du Malo, – ils publieront leurs notes – : « Le ministre de la Défense des Seychelles a déclaré que les armes en question avaient été saisies par son gouvernement parce qu'elles ont été transportées en Somalie [destinées à la Somalie] en violation de l'embargo sur les armes. »[i]

Cette déclaration est recueillie en 1996. Trois ans plus tôt, la « prise de mer » n'avait pas été signalée à l'ONU. Le stock d'armes avait été transporté secrètement au camp militaire Bel Eau, non loin de la

capitale, Victoria. Secrètement... pour autant qu'un secret se conserve aux Seychelles...

17 mai 1994 : embargo contre le Rwanda

Mars 1994, tout juste un an après la saisie du Malo. Nous sommes au Rwanda, à trois mille kilomètres par avion des Seychelles. Un haut gradé des Forces armées rwandaises (FAR), le colonel Théoneste Bagosora, a concocté un plan secret d'extermination des Rwandais de « race » tutsie. La mise en œuvre de ce plan est plusieurs fois repoussée[ii]. Le 6 avril 1994, un attentat contre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana sert de déclencheur au génocide. A la fin avril, entre 300 000 et 500 000 Tutsi et Hutu démocrates ont déjà été assassinés. La guerre civile a repris entre les FAR du « gouvernement génocidaire » et l'armée populaire du Front patriotique rwandais (FPR) qui veut mettre un terme à l'extermination. Malgré les entraves à l'information sur cette tragédie, des journalistes occidentaux protégés par le FPR peuvent enfin en rendre compte. Les opinions publiques s'émeuvent et réclament une action internationale. Le 17 mai 1994, le Conseil de sécurité des Nations Unies vote une résolution instituant un embargo total sur les armes à destination de tous les belligérants au Rwanda[iii].

Les génocidaires paniquent

Début juin 1994. L'extermination des Tutsi du Rwanda en est à son troisième mois. L'essentiel du « travail » a été accompli : environ 900 000 cadavres jonchent le « Pays des Mille collines ». Même si la communauté internationale tarde à nommer **génocide** cette tragédie – ce qui l'obligerait à réagir –, les génocidaires commencent à paniquer[iv]. Avec l'embargo, les militaires et miliciens rwandais sont presque à court de munitions. La progression des rebelles du Front patriotique semble irrésistible. Pour les tueurs rwandais, à défaut d'inverser la fortune des armes, se profile l'heure des comptes. Ou de l'exil.

Ters Ehlers, espion et « apporteur d'affaires »

Jusqu'à ce jour, personne n'a complètement expliqué comment « l'opportunité » de racheter le stock d'armes du Malo vient aux oreilles du colonel Théoneste Bagosora, un soudard sans scrupules surnommé « Colonel Apocalypse » au Rwanda. Le 2 juin, il débarque à l'aéroport de Mahé en provenance d'Afrique du Sud avec un certain Honda Nzambo, qui présente un passeport Zaïrois, et un « homme d'affaires » sud-africain Wilhelm Ehlers Tertius. Comme on le découvrira beaucoup plus tard, Wilhelm Ehlers, plus connu aux Seychelles sous le diminutif de Ters Ehlers, est depuis longtemps un « apporteur d'affaires ». Ce titre cache un violeur d'embargo qui alimente en dessous de table l'oligarchie seychelloise (nous y reviendrons). Ters Ehlers a été chargé quelques mois plus tôt par Albert René et James Michel, grâce à l'entremise de Mario Ricci, de trouver un acquéreur discret pour la cargaison du Malo. Or, le gouvernement rwandais est pressé et prêt à payer cash. Encore faut-il y mettre les formes car violer un embargo de l'ONU peut coûter cher. Et plus cher encore pour un génocide. Par définition, ce genre de crime est imprescriptible et punissable de la réclusion à perpétuité. Une sanction qui concerne non seulement les auteurs directs du crime, mais aussi tous ceux qui y concourent sciemment.

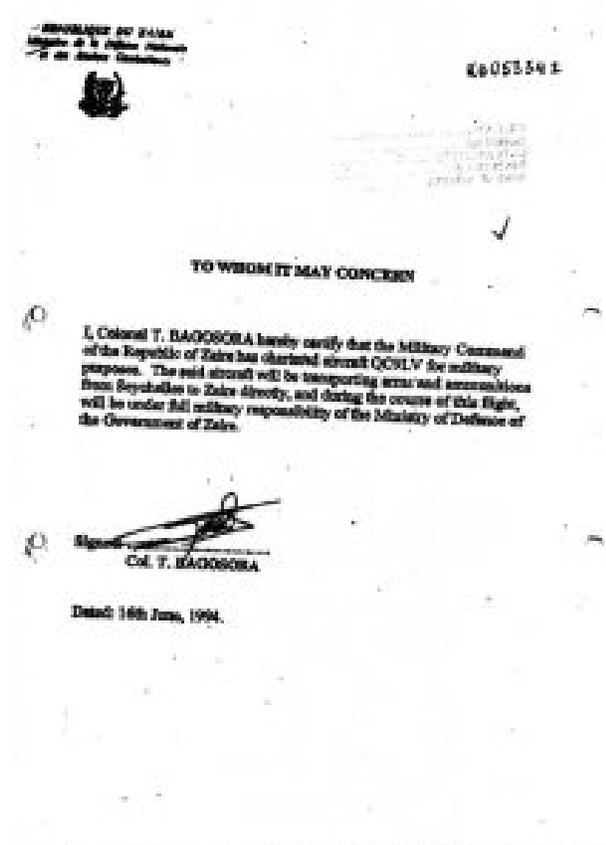
Ters Ehlers est un intermédiaire de confiance : il dirige l'antenne d'Afrique du Sud du Groupe GMR (GMR pour Giovanni Mario Ricci, un trust dans lequel le président des Seychelles a des intérêts.

La photo de « Colonel Apocalypse » dans tous les médias

Théoneste Bagosora inspecte les caisses d'armes et donne son accord pour un achat global : Les trois hommes s'installent à l'hôtel Beau Vallon Bay, un des établissements les plus agréables de l'archipel. Imprudence : le petit personnel a reconnu les hôtes. La photo de Théoneste Bagosora est parue un peu partout depuis que Bernard Kouchner, le très médiatique envoyé spécial de François Mitterrand au Rwanda, l'a rencontré le 16 mai accompagné de journalistes pour négocier l'exfiltration d'orphelins de guerre[v]. A

l'hôtel Beau Vallon Bay les commérages commencent. Des journalistes locaux ont vent de l'affaire.

10 dollars le kilo d'armes



Le « génocidaire » Bagosora ne dissimule même pas son nom sur un document par lequel il viole l'embargo de l'ONU aux Seychelles © DR

Toujours accompagnés de Honda Nzambo, le fondé de pouvoir de Mobutu, Bagosora, et Wilhelm Ehlers rencontrent « un important agent du gouvernement seychellois », écrira quelques jours plus tard le magazine local Regar[vi]. Il s'agit vraisemblablement du serviable ministre de la Défense James Michel. Marché conclu : 1 326 883 dollars pour le stock. Un prix d'ami. Ça met en moyenne la kalashnikov neuve ou

la caisse de munitions à 10 dollars le kilo[vii]. Bagosora exhibe un « certificat d'utilisateur final » du ministère de la Défense du Zaïre[viii]. Le Sud-africain et le Zaïrois repartent le 11 juin par un vol d'Air Seychelles. Le 16 juin, « Colonel Apocalypse » annonce l'arrivée d'un avion gros porteur immatriculé QC9LV. « Ledit avion sera chargé de transporter des armes et des munitions des Seychelles au Zaïre sans escale et sera au cours de ce vol sous l'entière responsabilité du ministère de la Défense du gouvernement zaïrois », énonce le document tendu par Bagosora et signé de sa propre main.

La petite mafia seychelloise

A-t-on le droit de transporter des armes dans un avion civil ? s'inquiètent les autorités aéroportuaires. Non. « Colonel Apocalypse » appelle aussitôt son correspondant et brandit un nouveau fax. « Pour surmonter une objection de la part des autorités de l'aviation civile des Seychelles concernant le transport de matériel militaire dans un avion civil, Bagosora a produit un document attestant que l'avion avait été affrété à des fins militaires. Un document censé le placer sous la « responsabilité militaire complète du ministère de la Défense du gouvernement du Zaïre ». Il portait du sceau du ministère de la Défense du Zaïre. Daté du 16 juin 1994, il est signé par Bagosora. Les autorités des Seychelles ont vite oublié qu'il s'était déclaré rwandais sur la carte d'immigration remplie lors de son entrée aux Seychelles le 4 Juin 1994. »[ix]

L'histoire est cousue de fil blanc mais le directeur seychellois de l'Aviation civile semble y croire. Ne s'agit-il pas de David Savy, l'autre beau-fils du président et frère du découvreur du stock d'armes ? Aux Seychelles, hier comme aujourd'hui, on a vite fait le tour de l'oligarchie, pour ne pas dire de la petite mafia locale.

Embarquement pour le génocide des Tutsi

Pour sortir l'énorme chargement du camp militaire, il faut le feu vert de l'état-major. Là aussi, on trouve des hommes compréhensifs. Au moment du coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir, Albert René

100000044

SEYCHELLES PEOPLE'S DEFENCE FORCE
 DEFENSE FORCES HEADQUARTERS

P.O. Box 101, Victoriaville, Mahe, Seychelles
 Téléphone: 00262 01 23 12 01, 01 23 12 02, 01 23 12 03, 01 23 12 04, 01 23 12 05, 01 23 12 06, 01 23 12 07, 01 23 12 08, 01 23 12 09, 01 23 12 10, 01 23 12 11, 01 23 12 12, 01 23 12 13, 01 23 12 14, 01 23 12 15, 01 23 12 16, 01 23 12 17, 01 23 12 18, 01 23 12 19, 01 23 12 20, 01 23 12 21, 01 23 12 22, 01 23 12 23, 01 23 12 24, 01 23 12 25, 01 23 12 26, 01 23 12 27, 01 23 12 28, 01 23 12 29, 01 23 12 30, 01 23 12 31, 01 23 12 32, 01 23 12 33, 01 23 12 34, 01 23 12 35, 01 23 12 36, 01 23 12 37, 01 23 12 38, 01 23 12 39, 01 23 12 40, 01 23 12 41, 01 23 12 42, 01 23 12 43, 01 23 12 44, 01 23 12 45, 01 23 12 46, 01 23 12 47, 01 23 12 48, 01 23 12 49, 01 23 12 50, 01 23 12 51, 01 23 12 52, 01 23 12 53, 01 23 12 54, 01 23 12 55, 01 23 12 56, 01 23 12 57, 01 23 12 58, 01 23 12 59, 01 23 12 60, 01 23 12 61, 01 23 12 62, 01 23 12 63, 01 23 12 64, 01 23 12 65, 01 23 12 66, 01 23 12 67, 01 23 12 68, 01 23 12 69, 01 23 12 70, 01 23 12 71, 01 23 12 72, 01 23 12 73, 01 23 12 74, 01 23 12 75, 01 23 12 76, 01 23 12 77, 01 23 12 78, 01 23 12 79, 01 23 12 80, 01 23 12 81, 01 23 12 82, 01 23 12 83, 01 23 12 84, 01 23 12 85, 01 23 12 86, 01 23 12 87, 01 23 12 88, 01 23 12 89, 01 23 12 90, 01 23 12 91, 01 23 12 92, 01 23 12 93, 01 23 12 94, 01 23 12 95, 01 23 12 96, 01 23 12 97, 01 23 12 98, 01 23 12 99, 01 23 12 00

(Copie)

N°

Date: 1000004

ATTESTATION

Je, commandant Lieutenant-colonel Léopold Payet, atteste par la présente avoir remis en jour
 au COL. Bagosora, les articles suivants en son nom:

1. Fusils AK 47	2 000 unités
2. Munitions 7.62 mm	500 000 pièces
3. Grenades à main	2500 pièces
4. Munitions RB 12,7 mm	33 000 pièces

(Signature (lisible))

Lt. COL. L. PAYET
 Pour le compte de: S.P.D.F.

Date: 1000004

(Signature (lisible))

COL. BAGOSORA
 Pour le compte de: P.A.Z.

Date: 1000004

W000-001
 0000001 0000001

Le colonel Payet reconnaît la livraison d'armes à Bagosora © DR

avait propulsé dans la toute jeune armée l'un de ses hommes lige, le « militant-camarade Léopold Payet », jusqu'alors chauffeur d'autobus. Devenu chef d'état major des Forces populaires de défense des Seychelles (SPDF), Payet n'a rien à refuser. Il cosigne un reçu. Pourtant il resterait des difficultés administratives. « Le chargement n'a été validé que sur l'intervention personnelle du Président », affirme le magazine Regar.

L'embarquement des caisses est laborieux. Les 2 500 fusils-mitrailleurs Kalachnikov encore emballés représentent à eux seuls environ 13 tonnes. On ajoute 500 000 munitions de calibre 7.62 pour lesdites Kalach', 2 560 grenades à main et 33 700 munitions pour

mitrailleuses de calibre 12,7 mm.

En attendant son DC8, un avion cargo civil de la compagnie Air Zaïre, Bagosora planifie le transport d'une seconde tranche de la « prise de mer ».

Cette fois, l'Etat major, toujours représenté par le colonel Payet, laisse sortir 6 000 mortiers de 60 mm, 624 mortiers de 82 mm, encore 4 800 munitions pour Kalachnikov, 5 440 munitions pour des grosses mitrailleuses de 37 mm, 7 600 pièces pour calibre 14,5 et enfin 5 600 grenades à fragmentation pour tir au fusil. On pèse les caisses, on additionne, on multiplie, on retranche. Il y en aura encore pour environ 42 tonnes, la charge maximale du DC 8.

La peur l'emporte sur la cupidité

Le premier vol quitte l'aérodrome de Victoria bourré d'un peu plus de quarante tonnes de matériel de guerre tard dans la nuit du 16 au 17 juin. Cinq heures plus tard il atterrit à Goma, à la frontière du Rwanda. Une noria de camions emporte le tout au Rwanda. L'équipage ne chôme pas : second va-et-vient dans la nuit du 18 au 19 juin. Second ballet de camions et pick-up à l'arrivée.

Au camp militaire Bel Eau, il reste de quoi remplir une troisième fois l'avion. Mais malgré leur cupidité, Albert René et sa clique prennent peur : à présent, l'histoire court les rues à Victoria. Le magazine indépendant Regar est presque bouclé, sa « Une » consacrée au Malo. En 1996, le gouvernement seychellois sera sommé de s'expliquer devant les enquêteurs des Nations-unies : « Conscientes de la fraude, les autorités seychelloises ont dit qu'elles ont finalement annulé une troisième expédition, prévue pour le 23 juin 1994. Après le départ de la deuxième expédition le 19 juin 1994, les rapports dans les médias des Seychelles avaient révélé que les armements ont été transportés vers Goma et pas vers Kinshasa, et que Bagosora n'était pas zaïrois mais en fait un officier rwandais des ex-FAR qui avait ordonné des massacres de civils »[x], écrit Peace Research Institute Oslo.

L'argent du stock d'armes

La piste des virements bancaires a été explorée par le journaliste français Patrick de Saint-Exupéry[xi]

ainsi que par l'institut norvégien. Les autorités des Seychelles étaient persuadées de leur impunité. Elles n'avaient guère pris de précautions à cet égard.

Comme l'ont relevé les agents de l'ONU, les armes ont été payées en deux fois à la Banque nationale des Seychelles via son compte à la Federal Reserve Bank de New York[xii]. « Deux montants de 179.965 \$ et 149,982.50 \$ ont été envoyés aux Seychelles à partir d'un compte à l'Union Bancaire Privée à Genève », notent les enquêteurs[xiii]. Les deux virements ont été effectués par Ehlers via son compte numéroté 82-113 CHEATA au bureau de Lugano de l'Union Bancaire Privée. Soit au total quelque 330 00 dollars.

Les trois quarts de l'argent s'évaporent !

C'est bien le montant dérisoire versé par les acheteurs au Trésor des Seychelles. Pourtant, les 14 et 16 juin 1994, le compte de Ehlers avait été lui-même crédité de 592 784 \$ et 734 099 \$. Cet argent provenait d'un compte à la Banque Nationale de Paris (BNP), celui de l'ambassade du Rwanda en France. Le compte venait d'être crédité par le siège de la Banque Nationale du Rwanda à Kigali. Entre avril et juillet 1994, ce compte a permis de faire transiter une partie du financement du génocide.

Prenons notre calculatrice. 329 947,50 \$ qui entrent dans le budget des Seychelles, pour 1 326 883 \$ versés par les génocidaires au trafiquant d'armes sud-africain. Soit une commission de 996 935 dollars, les trois quarts du total. Rien ne permet de chiffrer la clef de répartition de cet « argent sale », mais tout porte à croire que les oligarques seychellois se sont mis dans les poches une très forte somme. En d'autres termes, à la violation de l'embargo s'est ajouté un cynique pillage d'un bien de l'Etat seychellois. « Un naufrage moral » estimait à juste titre Regar dans son édition du 1er juillet 1994.

Un naufrage moral

En septembre 1996, deux ans après le génocide des Tutsi du Rwanda, les enquêteurs de l'UNICOI ont rencontré Ehlers en Afrique du Sud pour converser aimablement sur « le rôle des trafiquants d'armes

dans les Grands Lacs [l'Afrique des Grands Lacs] ». Très avenant, Ehlers a « offert de fournir un compte rendu détaillé de l'affaire » mais a affirmé « qu'il avait été assuré que les armes étaient destinées au Zaïre et avait été choqué »[xiv] d'apprendre que les bénéficiaires étaient en fait l'ancien gouvernement génocidaire, dont les crimes étaient dorénavant de notoriété publique. Ehlers a raconté aux inspecteurs « qu'il croyait que le colonel Bagosora n'avait été qu'un « expert technique » qui était simplement chargé d'inspecter les armes au nom des fonctionnaires zaïrois qui l'avaient approché à Pretoria pour acheter des fusils et des munitions pour les forces armées zaïroises. »[xv]

L'enquête bâclée de l'ONU

Ehlers se présentait modestement comme « intervenant aux Seychelles en tant que directeur d'une compagnie appelée Delta Aero. »[xvi] Les agents de l'ONU n'étaient pas coriaces. Leur interlocuteur leur a fait avaler une fable presque enfantine, ce qui hérisse encore l'ONG norvégienne PRIO : « Que Ehlers ait été «choqué» et si naïf est très peu probable, parce qu'il n'était pas un joueur accessoire dans le marché international des armes. Il était le secrétaire personnel du président sud-africain jusqu'à la retraite de Botha en 1989. »[xvii]

Depuis plusieurs années l'agent secret sud-africain Wilhelm Ehlers Tertius – Ters pour les intimes – fréquentait les allées du pouvoir à Victoria. Selon le journaliste français et spécialiste du Renseignement Laurent Léger, « Après avoir été entraîné sur une base de sous-marins en France dans les années 1970, Ehlers a fait ses classes dans la marine sud-africaine. Au moment où il devait en devenir le patron opérationnel, le voilà nommé secrétaire de Botha, alors chef de l'Etat sud-africain Embrassant le métier de marchand d'armes, Ehlers fait affaire avec un Russe qui l'introduit auprès de Bout [un personnage légendaire dans le gratin des trafiquants d'armes] Il apprend si vite que le régime du Rwanda peut lui dire merci. Pour approvisionner Kigali en pleine guerre civile, l'ex-militaire a imaginé une filière qui passe par les plages paradisiaques des Seychelles. »[xviii]

Retour sur l'apartheid

L'affaire du Rwanda relève presque de l'anecdote dans les aventures de Ters Ehlers aux Seychelles. Son rôle auprès du gouvernement sud-africain était beaucoup plus important au regard de l'Histoire. Sa mission ? Contourner par tous les moyens l'embargo qui pesait sur l'Afrique du Sud.

Pour bien comprendre cette affaire où le président des Seychelles et sa clique vont apparaître pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire non pas un « régime progressiste, chevalier de la lutte anti-apartheid », mais un authentique « Etat voyou », il faut faire un large retour en arrière sur l'apartheid en Afrique du Sud. Et sur son économie handicapée par l'embargo international. Un système qui va générer des fortunes colossales. En particulier aux Seychelles.

L'arme du pétrole

Dès l'instauration d'un apartheid complet en Afrique du Sud en 1948, des pays de ce que l'on appellera le « Tiers monde » protestent.[xix] Et après le massacre de Sharpeville en 1960[xx], Le Conseil de sécurité des Nations unies vote une résolution condamnant le massacre et invitant le gouvernement sud-africain « à abandonner ses politiques d'apartheid et de ségrégation raciale. » Au cours des trois décennies suivantes, pas une seule assemblée générale de l'ONU ne s'est tenue sans mettre à l'ordre du jour l'embargo sur le pétrole et sur les armes, pour faire plier le régime d'apartheid.

A cette époque où Washington fait tomber les dernières mesures de discrimination dans ses Etats du Sud, les opinions publiques sont quasi unanimes pour condamner l'ignominie de la ségrégation raciale du régime de Pretoria, à bien des aspects comparable au nazisme. Partout dans le monde, des mouvements religieux ou para-religieux, des « groupes de réflexion » sans affinité politique particulière, des clubs dans les écoles ou encore des associations plus ou moins informelles de citoyens se mobilisent pour crier leur indignation, sans se soucier de marcher dans les mêmes pas que le bloc communiste et les pays dits « non-alignés ». Mandela et son mouvement l'ANC deviennent des icônes de la liberté. Des campagnes sont

menées un peu partout contre la présence de sociétés pétrolières occidentales dans le pays décrié. En 1974, l'Afrique du Sud est suspendue de l'Assemblée générale des Nations unies (privée de l'exercice de ses droits d'interventions et de vote à l'Assemblée générale). Sans ressources pétrolières propres ni guère d'énergies alternatives, le régime raciste de Pretoria commence à se sentir assiégé. Pour survivre, il doit à tout prix fournir du fuel à ses entreprises, de l'essence à ses automobilistes, à ses policiers, à ses militaires.

Albert René, « leader de la lutte anti-apartheid » ?

Retour aux Seychelles. Après son coup d'Etat de juin 1977, le président Albert René instaure un régime révolutionnaire se revendiquant « marxiste ». Trois mois plus tard survient en Afrique du Sud un crime qui va électriser les opposants à l'apartheid : l'assassinat dans un local de police de Steve Biko, fondateur du Mouvement de conscience noire. Les représentants des Seychelles viennent d'entrer au bureau de coordination des pays non-alignés à Alger et se veulent leaders dans la lutte anti-apartheid. Dix mois seulement après sa prise de pouvoir, Albert René invite à Victoria les partis et organisations progressistes du sud-ouest de l'Océan Indien pour une conférence inaugurale. Les participants décident de créer un comité permanent de liaison et d'information. Il siègera aux Seychelles. Albert René multiplie les déclarations martiales. Il apparaît comme un des leaders de la lutte anti-apartheid, aux côtés de Julius Nyerere, l'emblématique « mwalimu » tanzanien.

L'embargo sur le pétrole est enfin voté par l'ONU

Au Conseil de Sécurité de l'ONU, les représentants des Etats-Unis, de la Grande Bretagne et de la France ont pour priorité de contenir la menace soviétique, notamment en Afrique. Inimaginable de laisser l'ANC de Nelson Mandela prendre le pouvoir et livrer à Moscou la clef du trafic maritime au large du Cap[xxi]. Le « trio » met son veto à toute demande d'embargo contre l'Afrique du Sud. Cette position est de plus en plus difficile à justifier face à

des protestations largement relayées par les médias. Aussi, la position de l'Union sud-africaine s'érode-t-elle chaque mois. Le régime de Pretoria est chassé de l'OMS, de l'UNESCO, du Bureau International du Travail...[xxii]

Par la résolution 418, le Conseil de Sécurité se résout, le 4 novembre 1977 à imposer un embargo sur les ventes d'armes. Le Premier ministre sud-africain tente maladroitement de desserrer l'étau. En mai 1978, il est éclaboussé par un scandale public : l'évaporation de fonds pour des « missions secrètes » – afin de contourner l'embargo – aux Seychelles et en Grande-Bretagne. En cause, les voyages et dépenses astronomiques du numéro deux du ministère de l'information, Eschel Rhoodie. Le Premier ministre finira par démissionner. Le président Botha ne tarde pas à appeler à ses côtés l'agent secret formé en France Wilhelm Ehlers. Mais pour l'heure, les deux machoires de l'étau se rapprochent. L'embargo sur le pétrole est enfin voté à l'ONU. Pretoria encourage les menées du mercenaire français Bob Denard aux Comores dans l'espoir d'y créer une plaque tournante de contournement d'embargo.

Sur la trace des pétroliers violeurs d'embargo

Nous sommes à la toute fin de la décennie 1970. Les prévisionnistes des services secrets occidentaux ne donnent pas cher de l'avenir du régime de l'apartheid. En 1973, lorsque les pays arabes de l'OPEP ont annoncé couper le robinet du pétrole vers l'Afrique du Sud, il n'a pas été trop difficile de trouver des palliatifs. Les petites pétromonarchies du Golfe se sont laissées séduire par la perspective de vendre à Pretoria quelques cargaisons « d'huile » (du pétrole brut dans le jargon des courtiers) jusqu'à 70 % au dessus de son cours mondial. Le Shah d'Iran est le principal fournisseur de l'Afrique du Sud en « brut ». Mais la pression ne cesse de monter à l'initiative de l'African National Congress (ANC), le parti de Nelson Mandela.

Oliver Tambo, compagnon de Nelson Mandela, a quitté l'Afrique du Sud pour diriger la « mission externe » de l'ANC. Il est aidé par un autre militant, Frene Ginwala, pour dénoncer le flux clandestin de pétrole.

Nelson Mandela rappellera que « malgré la richesse de l'Afrique du Sud en ressources naturelles, le talon d'Achille de l'apartheid était le manque de pétrole. L'embargo pétrolier était ainsi l'une des sanctions les plus importantes contre le régime d'apartheid. »[xxiii]

Le renversement du Shah, catastrophe pour Prétoria

Fin 1978, l'ANC a mis en place une « Unité d'huile » à Londres sur la trace des mouvements suspects du pétrole brut. Ils travaillent en étroite collaboration avec le Shipping Research Bureau (SRB), une ONG hollandaise émanant de la communauté activiste occidentale. L'ANC et le SRB établissent des premières listes de tankers surpris à décharger en Afrique du Sud, des nom des compagnies en cause. L'Iran apparaît au premier plan dans leur collimateur.

En Iran comme ailleurs, les syndicats étaient très remontés contre l'apartheid. A la révélation de la violation de l'embargo par le Shah[xxiv], les ouvriers iraniens du pétrole se mirent en grève. Leur mouvement servit de détonateur au mécontentement populaire des Iraniens. Le régime du Shah fut renversé en janvier 1979. La principale source d'approvisionnement de Pretoria disparaissait du jour au lendemain.

Le temps de l'espionniste

En 1979, l'Afrique du Sud commence à puiser dans ses réserves stratégiques. Le président Pieter Botha lance un appel au secours vers les trafiquants de haut vol du monde entier. S'ils réussissent à amener du pétrole en Afrique du Sud, ils bénéficieront de rémunérations et commissions exceptionnelles. L'impunité leur est assurée. Ainsi qu'une discrétion totale : depuis la fin 1973, les questions liées à l'énergie et au pétrole sont estampillées « Secret d'Etat ». La publication des statistiques d'importation « d'huile » a été suspendue. La loi dite Fournitures de marchés publics, de 1970, fait dorénavant de toute information non étatique un motif de poursuite pour trahison nationale. Comme en Union soviétique, il est interdit de photographier une raffinerie, un lieu de stockage etc.,

et même un tanker qui attend en mer son déchargement (bien que le nom du navire soit systématiquement caché par un panneau).

C'est le temps de l'espionnage, la paranoïa de la « cinquième colonne ». Les secrets sont dorénavant si bien gardés que le nom même de Wilhelm Ehlers n'apparaît ni dans les rapports de l'ANC, ni dans ceux du Shipping Research Bureau.

Les Seychelles aident à prolonger l'apartheid

A Victoria, Mario Ricci, le « vice président des Seychelles », par ailleurs le « contact » de Wilhelm Ehlers, doit exulter : ces règles du jeu semblent taillées sur mesure pour lui.[xxv] Il décide de créer en Afrique du Sud une antenne de son conglomérat financier GMR (Giovanni Mario Ricci, Group).[xxvi]. Il est introduit par Ehlers auprès du président Botha[xxvii] qui lui promet son appui et deviendra son ami. Ses affaires marcheront si bien que Ricci finira par mettre en sommeil son pittoresque mais encombrant Ordre des chevaliers de Malte, et obtiendra le statut de résident permanent en Afrique du Sud.

Nous l'avons déjà évoqué, la force de Mario Ricci est d'avoir fondé un centre financier offshore, la Seychelles Trust Company Ltd (Setco) nantie de droits exclusifs à intégrer des sociétés offshore dans le réseau financier de l'archipel. Un sérieux atouts, car l'un des problèmes du viol d'embargo est de brouiller les pistes des flux financiers énormes qu'il engendre. Nous en avons déjà parlé, le Non Resident Bodies Corporate Decree, a transformé les Seychelles dès 1978 en paradis fiscal qui offre des avantages extraordinaires. Pour 1 000 USD, on peut y créer un siège social. Et l'entretenir pour 1 400 dollars par an, sans avoir à publier aucun compte ni bilan, ni déclaration de bénéfices. La Compagnie est destinée à peu près exclusivement aux profitables activités de Ricci et du président Albert René.

Pour le Consortium international de journalistes d'investigation, « René et Ricci ont créé ce qui était, en substance, le premier paradis fiscal socialiste du monde. » Difficile de croire que le « progressiste » président des Seychelles Albert René, croisé de la lutte anti-apartheid, ignore les fortunes que va gagner

son « vice-président » en violant l'embargo pétrolier, contribuant à la survie du régime d'apartheid.

Un conflit d'intérêt éclaire de sombres trafics

Quand il est devenu évident que le flux de pétrole en provenance d'Iran était définitivement tari, « Chiavelli a été présenté à SFF/Sasol [les sociétés d'Etat sud africaines chargées du pétrole] en 1979, et un plan a été conçu en 1980 par laquelle une organisation serait formé dans un pays africain voisin. L'Arabie saoudite concluerait un contrat de trois ans avec ce pays pour fournir 150 000 barrils par jour dont les deux tiers étaient destinés à l'Afrique du Sud. Au cours des années suivantes, une bataille juridique a eu lieu entre Chiavelli et son partenaire d'affaires d'autrefois en ce qui concerne un montant de 90 millions de dollars qui était la commission sur l'affaire. Chiavelli a nié qu'il avait jamais fait un tel accord, et il a nié qu'il avait livré toute huile en Afrique du Sud. Il a été indéfectiblement soutenu par les fonctionnaires SFF/Sasol. »[xxviii]

De Klerk et Ricci, de très bons amis

Le 24 mai 1981, un enquêteur sud-africain, Clive Scholtz, fut chargé par la justice sud-africaine d'éclaircir ce litige de commission occulte de 90 millions de dollars. Il est allé de surprise en surprise : « Par la suite, Chiavelli a reçu 7 500 000 \$ par mois pour l'huile qui avait trouvé son chemin vers les ports d'Afrique du Sud. SFF/Sasol a pu, avec un sourire de satisfaction, assurer son ministre que l'Afrique du Sud aurait assez d'huile pour que les véhicules puissent rouler. »[xxix]

Cerise sur le gâteau l'Afrique du Sud a payé des montants exorbitants pour le pétrole; encore plus cher que les prix stipulés dans deux contrats. L'enquêteur officiel Clive Scholtz alerte le ministre de l'Energie qui est alors F.W. de Klerk pour qu'on vérifie la commission touchée par Chiavelli. Il ignore que de Klerk et Ricci sont devenus de très bons amis. Il se heurte à une omerta générale : « .SFF/Sasol a nié que Chiavelli avait été impliqué dans les livraisons de pétrole et a exhorté le ministre à nous empêcher

de faire d'autres demandes de renseignements ou des enquêtes sur les prix du pétrole, car « cela compromettrait le flux de pétrole en Afrique du Sud ». »

Le tueur Craig Williamson bienvenu à Victoria...

Dans son zèle en faveur de son autre ami président, Pieter Botha, Mario Ricci va même créer une compagnie aérienne, Lesotho Airlines, qui organise des vols entre l'Afrique du Sud et les Seychelles. Pratique pour transporter en toute sécurité des valises de billets et pour rendre d'autres « services ». Selon le journaliste Roy Pateman, « Un businessman Italien, Mario Ricci, avait créé une compagnie dont le directeur exécutif n'était pas moins que Craig Williamson, le fameux espion sud-africain. » [xxx] L'histoire de Craig Williamson est largement documentée, y compris par les travaux de la commission « Paix et réconciliation », créée par Mandela en 1995. Il a présenté des aveux – partiels –. Il s'agit d'un des pires exécuteurs des basses œuvres du régime de l'apartheid, auteur de plusieurs assassinats de membres de l'ANC (lire encadré).

Dans son édition de 1988, le *Country Report : Madagascar, Mauritius, Seychelles, Comoros*, évoquera « Mario Ricci, le businessman Italien, qui avait des liens étroits avec le Président France Albert Rene dans les affaires () était associé à Williamson et aux Seychelles. » [xxxii]

Le régime policier instauré aux Seychelles par Albert René pouvait-il, là encore, ne pas « faire remonter » les menées de Mario Ricci en Afrique du Sud, par exemple les activités de « Lesotho Airlines » sur l'aéroport des Seychelles ?

... et l'escroc Florio Fiorini aussi !

Pour conserver aussi secrète que possible sa participation à la violation de l'embargo pétrolier, Mario Ricci fait courir le bruit que le président Albert René l'a disgrâcié, contraint de s'exiler à Pretoria. Il dissimule ainsi derrière un décor de carton pâte un compatriote très connu, Florio Fiorini. Ce dernier a été longtemps directeur financier de la puissante société

pétrolière de l'Etat italien, l'ENI. Bien avant de sombrer dans le scandale du Crédit Lyonnais avec son compère Parretti [xxxiii], Florio Fiorini s'octroie une jolie place dans la combine sud-africaine en ouvrant son carnet d'adresses. Il finira par créer la Seychelles International Bank (SIB).

Se targuant de son rôle au sein de l'ENI, il prétend garantir l'approvisionnement pétrolier de l'archipel. Difficile de croire que ce grand spécialiste de fourniture d'« huile », nanti d'un agenda impressionnant dans le commerce international du pétrole, s'occupera des minuscules besoins pétroliers d'un archipel de 60 000 habitants. [xxxiiii]

Chiavelli, « faux nez » de Ricci ?

Pour le moment, Mario Ricci opte pour la discrétion. Ehlers aussi, car il est encore membre du cabinet du président sud-africain. La filiale de GMR sera donc provisoirement confiée à un certain Mario Benito Chiavelli, homme d'affaires italien « controversé ». Ce personnage flamboyant est cité à de nombreuses reprises dans l'ouvrage de référence sur les violations de l'embargo pétrolier visant l'Afrique du Sud, « Embargo : Apartheid's oil secrets revealed » (non traduit en français), publié en 1995 par les journalistes hollandais R. Hengeveld et J. Rodenburg.

« En 1982-83 le rôle de l'exubérant italien Marino Chiavelli a fait l'objet de débats houleux [parmi les députés]. La question était de savoir si le refus d'annuler son permis de séjour par le ministre des Affaires intérieures F.W. de Klerk était fondé sur des motifs illégitimes. Chiavelli avait-il fait fortune comme cerveau des livraisons de pétrole saoudiens à l'Afrique du Sud ? Est-ce qu'il bénéficiait d'une protection en raison de ses généreuses contributions à des fonds du Parti national ? En mars 1982, De Klerk a déclaré au Parlement que tout commentaire sur la participation de Chiavelli dans les réserves de pétrole de l'Afrique du Sud serait contraire à la loi [la loi sur le secret d'Etat [s'appliquant à tout ce qui touchait au pétrole]. » [xxxv]

Frédéric de Klerk était lui aussi devenu un ami et un protecteur de Mario Ricci et de ses intérêts. [xxxvi]

La « Loi de Trahison » protège Ricci et ses acolytes

Le rôle de Chiavelli et du Groupe GMR était un secret de polichinelle. En août 1982, le président du parti d'opposition Soekor, Dawid de Villiers, déclarait dans une émission de radio qu'il y avait trop de secrets sur le pétrole : « Il se crée des rumeurs. Par exemple Chiavelli est constamment mentionné comme une personne qui fournit l'huile à l'Afrique du Sud et il n'a jamais fourni d'huile en Afrique du Sud. Pas du tout, je peux vous l'assurer ! » Une remarque ironique qui lui vaudra les foudres du ministre de l'Énergie, Pietie du Plessis, au nom du sempiternel secret^[xxxvi].

A Londres, les médias se faisaient un devoir de révéler tout ce que Pretoria entendait cacher à son opinion publique. Le quotidien l'Observer écrivait au même moment : « Quand les députés de l'opposition ont posé des questions au Parlement sud-africain sur la source des fonds de Chiavelli, ils ont été avertis qu'ils « n'ont jamais été plus proche de la trahison ». »

Un lanceur d'alerte au cœur de l'apartheid

Au delà de la fortune ostentatoire de Chiavelli, les députés de l'opposition cherchaient à démontrer que le trafic clandestin de pétrole avait généré un tel flux d'argent sale qu'il corrompait jusqu'à la haute administration et même certains politiciens du Parti national. Sous prétexte de sauver l'apartheid, la masse d'argent noir constituant un danger systémique pour l'Union sud africaine. Le principal dénonciateur des dérives était John Malcomess, le député de Port Elizabeth Central, membre du Comité des comptes publics, un ex-homme d'affaires passé à la politique. Publier ses interventions au Parlement était le principal biais des médias sud-africains pour contourner la Loi du Secret.

Selon Malcomess, le financement des circuits clandestins du pétrole a été un gigantesque gaspillage d'argent public car rien n'était vérifié à part le tonnage d'huile livrée. Les escrocs se sont largement servis, à son grand regret : « L'Afrique du Sud a

perdu des millions de rands de l'argent des contribuables, et pourtant personne en Afrique du Sud n'a été sanctionné » ni pendant le régime d'apartheid... ni après. »

Malcomess était informé par un « insider », un fonctionnaire que les autorités ne parvinrent pas à démasquer avant la parution du rapport de l'ONG hollandaise en 1995.

L'Afrique du Sud paye un prix énorme pour l'apartheid

Le 27 juin 1984 l'avocat général Piet van der Walt fut obligé de présenter au Parlement un rapport sur la corruption liée à l'embargo pétrolier. Bien que les députés n'en aient obtenu qu'une version lourdement censurée au nom de l'opportune « Loi du Secret », la version intégrale ne tarda pas à fuiter, y compris au profit de l'ANC et du Shipping Research Bureau d'Amsterdam. Le journal londonien The Observer en publia de larges extraits dans son édition du 5 août 1984. Chiavelli, le fondé de pouvoir de Mario Ricci, y était abondamment cité parmi d'autres responsables de tous les trafics, Xenopoulos, Yamani et Taher, etc. Le scandale fut énorme. Plus tard, le Sud-africain Clive Scholtz, la « gorge profonde » de John Malcomess, apporta de nouvelles révélations sur le rôle, du président du Groupe Giovanni Mario Ricci en Afrique du Sud.

Scholtz avait été effaré par la montagne d'argent sale captée par le mandataire de Mario Ricci durant la quinzaine d'années qui a précédé la fin de l'embargo pétrolier – en 1993.

« Scholtz donne des exemples de trop-perçu qui étaient bien au-delà des chiffres fournis par le gouvernement à l'époque (le gouvernement a parlé des primes ne dépassant pas 8 \$ le baril en 1980, ce qui déjà aurait signifié une charge supplémentaire de plusieurs centaines de millions de dollars par an, si cette prime était appliquée à toutes les importations de pétrole). [...] L'Afrique du Sud a payé un prix énorme pour l'apartheid. »^[xxxvii]

La bureaucratie sud-africaine étouffe le scandale

Lorsque Piet du Plessis succède à F.W. de Klerk comme ministre de l'Énergie, l'obstiné enquêteur lui adresse un nouveau memorandum. Cette fois, deux officiers supérieurs du Service national de renseignement (NIS) sont envoyés fouiller dans les fichiers SFF/Sasol.

Très vite, Pieter Swanepoel, un de agents de la SNI trouve des bizarreries. « Le ministre a commencé à se rendre compte que quelque chose n'allait pas, mais encore une fois, il a dû compter sur « les experts SFF/Sasol » pour son information. Si le ministre avait sérieusement étudié le contrat et les prix payés, il aurait découvert que SFF/Sasol avait surpayé 4 \$ par baril sur le contrat Deuss. Cette information a été évidemment cachée au ministre. »[xxxviii] Le trop curieux Du Plessis se voit remplacé par Danie Steyn, plus maléable. Selon l'enquêteur Clive Scholtz, « pour une raison ou une autre, le ministre Steyn est tombé en conformité avec la bureaucratie SFF/Sasol, et le couvercle a été une nouvelle fois refermé sur les tractations secrètes du monde du pétrole. »

Des milliards de dollars perdus... pas pour tout le monde.

Mais l'enquêteur ne se tient pas pour battu. Cette fois, c'est le chef de l'opposition, Van Zyl Slabbert, qui reçoit un paquet de documents compromettants, « fuités » de SFF/Sasol sur « les paiements excédentaires ». Tout indique une surfacturation de pétrole atteignant 200 millions de dollars. Van Zyl Slabbert saisit le Premier ministre P.W. Botha. Ce dernier missionne le nouvel avocat général en charge des affaires de corruption. En sous-main, Botha demande surtout au NIS et le général Jan Grobler, alors directeur général de la « police des police » d'identifier le lanceur d'alerte « antipatriotique ».

L'enquête n'est pas totalement infructueuse, tant ce régime obsédé par « la pureté de la race blanche » semble gangrené par toutes sortes de distributions d'argent impur. Les policiers ramènent dans leurs filets une série de petits magouilleurs ainsi que le collaborateur d'une ministre – qui doit démissionner –

et même un policier ripoux. Mais rien ni personne en rapport avec les abus dans le trafic d'huile, qui ont coûté des milliards de dollars à Pretoria..

Pas d'enquête sur le financement du viol d'embargo

Le général Jan Grobler, missionné par le ministre de la Police, était parfaitement informé des gigantesques arnaques des trafiquants de pétrole, notamment grâce à ses écoutes téléphoniques. Il était intrigué de mouvements de fonds vers des comptes numérotés en Suisse vers d'autres bénéficiaires que les négociants en pétrole. Grobler demanda à son ministre l'autorisation de poursuivre les investigations dans cette direction. « Le général Grobler a attendu jusqu'à sa retraite pension sans jamais obtenir ce « feu vert » », a constaté son ami Clive Scholtz.

Ce volet de l'enquête sera purement et simplement enterré. Mario Ricci, Ehrert, Chiavelli, etc., et aussi le président Albert René, pouvaient dormir tranquilles.

De Klerk, bénéficiaire du « droit à l'oubli »

Après L'élection de Nelson Mandela en 1994 les archives de l'apartheid se sont brièvement et partiellement ouvertes. Pour se refermer presque aussitôt, au nom du délai de secret des sources ou du secret bancaire. De toute évidence, le nouveau président ne souhaitait pas voir mis en cause le rôle de FW de Klerk – associé au même Prix Nobel de la Paix – dans l'argent sale de la violation de l'embargo pétrolier et d'autres vilaines affaires qui permirent à l'apartheid de subsister si longtemps. Et notamment l'extraordinaire soutien de Frédéric de Klerk à Chiavelli, initialement le mandataire de Mario Ricci via la délégation sud-africaine du « Groupe GMR ». Ce « printemps sud-africain » a néanmoins suffi aux chercheurs du Shipping Research Bureau pour améliorer leur documentation et publier le mémorable rapport « Apartheid's oil secrets revealed ».

Hengeveld et J. Hodenburg ont cependant regretté que « Le SRB n'a pas pu vérifier les rumeurs récurrentes sur le rôle des Seychelles dans la violation des

sanctions pétrolières dans laquelle les principaux acteurs sont la société de négoce d'un millionnaire italien appelé Giovanni Mario Ricci (...) un maître espion sud-africain devenu consultant en affaires, Craig Williamson. » [xxxix]

D'autres sales affaires

The South African History Archive (Saha), un organisme indépendant créé dans les années 1980 par des militants anti-apartheid, n'en confirme pas le rôle de Mario Ricci en partenariat avec Williamson à travers le groupe GMR : « Williamson et Ricci ont affirmé que la société a été créée pour briser le boycott financier et les sanctions commerciales en apportant des capitaux auprès des entreprises étrangères en Afrique du Sud, et de faciliter la circulation des marchandises boycottées par les Seychelles [via les Seychelles]. » [xl] Mario Ricci ne peut aujourd'hui ni démentir ni confirmer : il est décédé dans des circonstances mal établies le 16 juillet 2001. Sa dernière résidence se trouvait à Bryanston/Midrand, une banlieue chic de Johannesburg.

Ehlers, le spécialiste en contournement d'embargo, était devenu directeur général de la branche sud-africaine de GMR en 1990, après le retrait pour cause de maladie de son mentor Pieter Botha. Libéré de toute contrainte politique et administrative, l'ex-agent secret sud-africain donnera toute sa mesure. Outre son rôle de fournisseur d'armes au gouvernement « génocidaire » rwandais, on le retrouvera dans d'autres livraisons clandestines en Namibie, auprès de l'UNITA en Angola « à un moment où le mouvement rebelle du pays était sous embargo des Nations Unies » [xli], au Zaïre, au Botswana, etc. Cet associé de Mario Ricci et, indirectement, agent d'Albert René et de sa clique, a été dans les années 1990 et 2000 l'un des plus importants trafiquants d'armes et de pétrole du globe.

Des crimes de viols d'embargos jusqu'à nos jours

Écoutons encore l'ONG norvégienne PRIO : « En décembre 1997, Human Rights Watch a publié un rapport sur l'assistance militaire et le trafic d'armes

à Burundi. Le rapport décrit une offre faite en septembre 1996 pour un lot de AK47 fusils d'assaut, des grenades, des mines anti-chars, des grenades propulsées par fusée et de munitions à des acheteurs burundais par un marchand d'armes sud-africain. La personne facilitant l'affaire était un ressortissant sud-africain, agissant au nom d'une société de fourniture, GMR Group, enregistrée en Afrique du Sud. » [xlii]

Jusqu'aujourd'hui, on ne peut que spéculer sur les bénéfices que le président des Seychelles Albert René a tiré des trafics de pétrole et autres produits sous embargo au régime de l'apartheid par le biais de sociétés écrans, aux Seychelles ou ailleurs. Mutatis mutandis, il est impossible d'estimer les commissions occultes produites par ces trafics qui se sont interrompus en 1993 avec la fin des embargos contre l'Afrique du Sud, mais se sont poursuivis ailleurs.

Ce qui est certain, c'est que « l'industrie du viol d'embargo » a continué d'enrichir les hiérarques seychellois jusqu'à nos jours.

Les Seychelles dans les « Panama Papers »

Depuis 2015, le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), planche sur quelque onze millions de fichiers (plus de 2 600 gigaoctets de données secrètes) provenant des archives du cabinet panaméen Mossack Fonseca, spécialiste de la domiciliation de sociétés offshore depuis sa création en 1977. Les « Panama papers » révèlent les noms de chefs d'Etat, de milliardaires, de célébrités du sport, d'artistes, etc., qui ont recouru à des montages offshore pour dissimuler au fisc leur fortune. La plus grande partie des révélations concerne le système de dissimulation et de blanchiment installé en Amérique centrale mais provoque des dommages collatéraux jusqu'aux Seychelles.

Cette plongée dans la « boîte noire » des paradis fiscaux montre la face cachée du Panama, « l'un des centres financiers les plus opaques de la planète, considéré comme une plaque tournante du blanchiment, où vient se recycler l'argent du crime et de la fraude », observe le consortium de journalistes. Le chalut des journalistes a arraché du fond de la mer

d'autres requins de valeur : vingt-et-un « petits » paradis fiscaux comme les Seychelles.

Pour la dictature syrienne, comme pour celle de l'apartheid

Cet archipel est un spécialiste reconnu de la dissimulation des fonds de provenance illicite notamment pour les ventes d'armes. Ces dernières années, le président syrien Bachar al-Assad en a largement profité, observe le journaliste britannique James Denselow[xliii] : « Quand les gens demandent comment il a réussi à rester au pouvoir malgré l'effondrement de l'économie, des centaines de milliers de morts, un Syrien sur deux forcé de quitter sa maison, vous ne penseriez pas nécessairement aux Seychelles. Pourtant, comme les Panama papers le montrent, l'archipel idyllique a joué son rôle dans le maintien de Assad au pouvoir à Damas. »

James Denselow démontre que le régime autoritaire insulaire du président seychellois James-Alix Michel s'abrite trop commodément derrière une image de système médiéval un peu débile. Ce régime a su astucieusement protéger trois sociétés syriennes proches du gouvernement syrien – Maxima Moyen-Orient Commerce, Morgan Additifs Fabrication et Pangates International en les abritant dans des sociétés fictives aux Seychelles pour contourner l'embargo sur les armes. Le leader syrien a notamment un grand besoin de kérosène pour bombardier les populations civiles.

Bis repetita placent. Les banques seychelloises lui ont permis de faire transiter les capitaux nécessaires vers des fournisseurs peu regardants. Ces tankers de kérosène ont alimenté les hélicoptères d'Assad, permettant notamment la tactique de largage « de barils remplis d'explosifs sur les zones urbaines. »

James Michel est-il compétent ?

La guerre civile en Syrie a déjà provoqué plus de 260 000 morts, plus d'un demi-million de blessés, des millions de réfugiés. Comment le président James Michel pourrait-il ignorer le rôle de son paradis fiscal dans la poursuite de cette tragédie ?

Concernant le génocide au Rwanda, il est question d'un million de morts. La cynique et lucrative fourniture d'armes aux tueurs rwandais reste le pire crime de l'oligarchie au pouvoir depuis 1977 dans le « paradis » seychellois.

Dans « l'affaire Bagosora » (l'organisateur du génocide des Tutsi du Rwanda), les responsables des Seychelles se sont présentés comme des victimes de leur naïveté : « Leurs soupçons avaient été éveillés seulement après les rapports de presse ultérieurs ». James Michel, le ministre de la Défense de l'époque, n'aurait tout simplement pas reconnu le « colonel Apocalypse », à la différence des serveurs ou femmes de chambre de l'hôtel Beau Vallon Bay. Et rien d'autre n'aurait éveillé ses soupçons ? Il n'aurait rien su du « delta » de presque un million de dollars entre l'argent reçu par le trafiquant d'armes et celui versé sur le compte des Seychelles ? Comme ministre de la Défense, donc qualifié en la matière, il n'aurait pas compris que cette grosse violation de l'embargo de l'ONU concernant tout matériel militaire à destination du Rwanda et ses alentours, était susceptible de renverser le cours des opérations, et donner la victoire définitive au camp des génocidaires ?

Un président dangereux

Un mot sur la personnalité de James-Alix Michel, aujourd'hui président des Seychelles, récemment ré-élu au terme d'un scrutin bizarre. Paradoxalement, nous avons trouvé des personnes qui croient en son innocence dans l'affaire du Malo jusque parmi les leaders de l'opposition seychelloise d'aujourd'hui – mais pour des raisons qui ne feront sûrement pas plaisir à l'intéressé. « Avant d'accéder à la présidence, Michel était considéré comme un nul, explique un vieux ténor du Seychelles National Party. Comme ministre il était souvent dépassé par les autres conseiller d'Albert René. Il manque totalement de charisme, il est indécis. Une girouette. Son côté irresponsable en fait un homme imprévisible et dangereux ».

Notre interlocuteur s'explique : « C'est sur l'ordre de Michel qu'a été commise l'attaque la plus violente sur les dirigeants de l'opposition [En 2006, les leaders Waevel Ramkalawan et Jean-François Ferrari ont été sauvagement matraqués sur les marches de

l'Assemblée nationale et conduits en sang à l'hôpital, de même que la seconde conseillère d'ambassade de Grande Bretagne] ».

La peur de perdre son immunité de chef d'Etat

Un diplomate occidental confie off the record : « Dans ce pays foncièrement paisible, le Président semble terrorisé, on se demande pourquoi. Il ne se déplace pas sans vingt-cinq à trente gardes du corps. Pas terrifié à la perspective de perdre un jour le pouvoir et de sombrer dans la pauvreté. Pour l'argent, on pense qu'il a une énorme fortune, au vu des sommes qu'il dépense pour entretenir ses ex-femmes et maîtresses. Le rôle de Lise Bastienne, sa plus récente partenaire, est très controversé ici à Victoria. »

Le diplomate ajoute : « A mon avis, ce qui agite Michel, c'est plutôt la peur de perdre son immunité de chef d'Etat et de devoir répondre de tous les crimes qu'il a commis ou couverts. »

Un président jugé « d'une rare insignifiance » par de nombreux interlocuteurs, mais un président poursuivi par des cauchemars inavouables ? Après l'affaire du Malo, la prétendue naïveté du président de l'époque, Albert René, et de son ministre de la Défense, James Michel, ne les a pas portés à s'expliquer sur les énormes détournements d'argent liés à ce marché occulte.

Si Nelson Mandela a décidé de tourner la page des crimes de l'apartheid, au soulagement de l'oligarchie seychelloise, le crime de génocide, nous l'avons rappelé, est imprescriptible. Personne ne peut l'amnistier. Auteurs et complices pourront à tout moment être jugés. Comme les derniers tueurs nazis, à présent plus que nonagénaires.

En 1998, contre toute attente, les enquêteurs dépechés par les Nations unies aux Seychelles finirent par disculper le régime du dictateur France-Albert René : « Le ministre de la Défense, M. James Michel, a totalement coopéré avec les deux enquêteurs », écrivirent-ils dans leur rapport final. Et l'ONU a « exprimé sa profonde reconnaissance au gouvernement des Seychelles et aux différents fonctionnaires qui ont coopéré avec les enquêteurs sur la question ».[xliv]

« Profonde reconnaissance »... Ca ressemble à une épitaphe sur la tombe des valeurs humaines auxquelles les citoyens honnêtes sont attachés.

Jean-François DUPAQUIER

Retrouvez les épisodes précédents :

Paniques aux Seychelles à l'approche de l'ouragan « Démocratie » (1)

Seychelles : pour que justice passe enfin dans l'archipel (2)

Seychelles : des forbans aux pirates de la finances internationale (3)

Seychelles : Mario Ricci, le Raspoutine de l'archipel (4)

Les Seychelles dans l'ombre du scandale du Crédit Lyonnais (5)

[i] Déclaration de James Michel aux enquêteurs de la Commission internationale d'enquête des Nations unies sur les livraisons illicites d'armes dans la région des Grands Lacs (en acronyme anglais UNICOI), créée pour enquêter sur les violations de l'embargo sur les armes à destination du Rwanda, Deuxième rapport, mars 1996, par. 29. [Dans la suite de cet article, nous reprendrons l'acronyme UNICOI pour « Commission internationale d'enquête des Nations unies sur les livraisons illicites d'armes dans la région des Grands Lacs »].

[ii] Cf. notamment Jean-François Dupaquier, *l'Agenda du génocide*, Ed. Karthala, Paris, 2010.

[iii] Résolution 918 du Conseil de sécurité des Nations Unies, S/RES/918, 17 mai 1994.

[iv] Voir Jean-Pierre Chrétien (dir), *Rwanda, les médias du génocide*, Ed. Karthala, Paris, 1995.

[v] Voir Jacques Morel, *Concordances humanitaires et génocidaires*, Bernard Kouchner au Rwanda, Rapport, 13 novembre 2000.

[vi] Regar, n° 23, Victoria, 1er juillet 1994.

[vii] Dans son « debriefing » par les enquêteurs du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), le « repenté » Georges Ruggiu, éditorialiste à la RTL, a raconté l'enthousiasme des génocidaire à la réception de ces armes neuves transférées de l'aéroport de Goma (Zaire, aujourd'hui RDC) à Gisenyi (Rwanda) en juin 1994 (collection de l'auteur). Voir aussi Human Rights Watch, Rapport « Arming

Rwanda : The Arms Trade and Human Rights Abuses in the Rwandan War », New York, janvier 1995.

[viii] Les fax produits par Théoneste Bagosora pour convaincre ses interlocuteurs seychellois apparaissent à l'examen comme ayant été maquillés de façon très grossière.

[ix] Wood, Brian ; & Johan Peleman, The Arms Fixers. Controlling the Brokers and Shipping Agents, Report, chap. 3, NISAT/PRIO/BASIC Report. Oslo, 2000.

The Peace Research Institute (PRIO) installé à Oslo, conduit des recherches sur les conditions de relations pacifiques entre les Etats, les groupes et les personnes.

[x] Rapport UNICOI, mars 1996, par. 31-32. Voir aussi Regars, op.cit.

[xi] Patrick de Saint-Exupéry, Quatre ans après la tragédie rwandaise (5) Les armes du génocide, Le Figaro, 3 avril 1998. Le journaliste français du Figaro qui a tenté de reconstituer la vente de la cargaison du Malo s'est heurté à une fin de non-recevoir aussi bien de la Banque Nationale de Paris que de l'Union Bancaire Privée en Suisse et des représentants de la Federal Reserve Bank de New York.

[xii] Rapport intermédiaire UNICOI, mars 1996, par. 35.

[xiii] Les enquêteurs de l'ONU ont dû insister pour obtenir ces informations. Dans un premier temps, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération Helvétique s'est abrité derrière le secret bancaire avant de finalement céder – partiellement – devant les injonctions de l'Organisation internationale.

[xiv] UNICOI Second rapport, mars 1996, par. 29.

[xv] Ibidem. Voir aussi Wood, Brian & Johan Peleman, The Arms Fixers. Controlling the Brokers and Shipping Agents, Report, chap. 3, op. cit.

[xvi] UNICOI, Second rapport, mars 1996, par. 29.

[xvii] Stefaans Brummers, « PW's man who bust the rwanda arms ban » [L'Homme de Botha qui viola l'embargo sur les armes pour le Rwanda], Mail & Guardian, 15 novembre 1996.

[xviii] Laurent Léger, Trafics d'armes, le scandale : enquête sur les marchands de mort, Ed. ‎ ;Political Science, Paris, 2010.

[xix] Le 22 juin 1946, le Gouvernement indien demandait que la première session de l'Assemblée générale inscrive à son ordre du jour le traitement discriminatoire dont étaient victimes les Indiens de l'Union sud-africaine.

[xx] Le 21 mars 1960 à Sharpeville, dans le sud du Transvaal, le Congrès panafricain avait appelé à manifester contre l'extension aux femmes noires du passeport intérieur. Les policiers tirèrent sans sommation sur la foule, causant soixante-neuf morts, dont huit femmes et dix enfants.

[xxi] Les Etats-Unis soutiendront Pretoria contre vents et marées. Le 5 août 1962, lorsque Nelson Mandela a été arrêté par la police sud-africaine après dix-sept mois de clandestinité, c'est sur indication de la CIA qui a infiltré son mouvement. En 1986 encore, sous la présidence de Ronald Reagan, les responsables politiques de l'ANC sont inscrits sur la liste noire américaine du terrorisme, qui les bannit du territoire des Etats-unis (Terrorist Screening Database). « l'idéologie de l'apartheid s'affichait comme ligne de défense de l'Occident »

[xxii] François-Xavier Fauville-Aymar, Histoire de l'Afrique du Sud. Sur la chronologie des pressions internationales contre l'apartheid en Afrique du sud, voir :

<http://www.un.org/fr/events/mandeladay/apartheid.shtml>

[xxiii] Nelson Mandela, préface de R. Hengeveld et J. Rodenburg, Embargo : Apartheid's oil secrets revealed, op. cit.

[xxiv] Entre janvier 1979 et décembre 1993, le Shipping Research Bureau (SRB), une ONG hollandaise de surveillance de l'embargo, a identifié 865 livraisons de pétrole par des tankers d'au moins 50.000 tonnes de port en lourd et plus. La capacité de chargement totale a été estimée à 180 millions de tonnes. Au cours des 15 années en question, les besoins d'importation en pétrole brut de l'Afrique du Sud ont été estimés par le SRB à 223 millions de tonnes. Les navires repérés par le SRB représentaient 81 % des besoins d'importation de pétrole brut d'Afrique du Sud, démontrant la qualité du réseau hollandais de surveillance.

[xxv] Le secret du financement utilisé pour promouvoir la politique d'apartheid reste la règle en Afrique du Sud. En avril 2016, des chercheurs ont encore engagé une action en justice pour tenter de

forcer la divulgation de dossiers, jusqu'ici vainement.

Voir l'afidavit des promoteurs du projet « Open Secrets » basé Cape-Town :

<http://www.iol.co.za/news/crime-courts/checking-sas-books-for-crooks-2007428>

[xxvi] Voir notre article IV, Mario Ricci, le Ras-poutine des Seychelles.

[xxvii] Cf. De Wet Potgieter, Total onslaught : Apartheid's dirty tricks exposed, 2007, p. 6.

[xxviii] R. Hengeveld et J. Rodenburg, Embargo : Apartheid's oil secrets revealed (Amsterdam University Press/ Shipping Research Bureau, 1995) p. 259-260.

[xxix] Ibidem.

[xxx] Roy Pateman , Residual Uncertainty : trying to avoid Intelligence and policy, 2003.

[xxxi] Country Report : Madagascar, Mauritius, Seychelles, Comoros, Ed 1988, p. 34.

[xxxii] Cf notre précédent article, Les Seychelles, dans l'ombre du scandale du Crédit Lyonnais

[xxxiii] R. Hengeveld et J. Rodenburg, Embargo : Apartheid's oil secrets revealed (Amsterdam University Press/ Shipping Research Bureau, 1995), pp. 260-266.

[xxxiv] R. Hengeveld et J. Rodenburg, Embargo : Apartheid's oil secrets revealed (Amsterdam University Press/ Shipping Research Bureau, 1995), p. 79 (traduction en français par l'auteur de cet article).

[xxxv] De Wet Potgieter, Total Onslaught : apartheid's dirty tricks exposed, 2007, p. 6.

[xxxvi] R. Hengeveld et J. Rodenburg, Embargo : Apartheid's oil secrets revealed, op. cit.

[xxxvii] Ibidem. p. 199.

[xxxviii] Ibidem.

[xxxix] R. Hengeveld et J. Rodenburg, Embargo : Apartheid's oil secrets revealed (Amsterdam University Press/ Shipping Research Bureau, 1995).

[xl] Le secret du financement utilisé pour promouvoir la politique d'apartheid reste la règle en Afrique du Sud. En avril 2016, des chercheurs ont encore engagé une action en justice pour tenter de forcer la divulgation de dossiers, jusqu'ici vainement.

Voir l'afidavit des promoteurs du projet « Open Secrets » basé Cape-Town :

<http://www.iol.co.za/news/crime-courts/checking-sas-books-for-crooks-2007428>

[xli] Wood, Brian ; & Johan Peleman, The Arms Fixers. Op. cit.

[xlii] Ibid.

[xliii] James Denselow, « Panama Papers : How the Seychelles saved Syria »

<https://uk.news.yahoo.com/seychelles-saved-syria-094511846.html?nhp=1>

[xliv] Rapport final de la Commission internationale d'enquête des Nations unies sur les livraisons illicites d'armes dans la région des Grands Lacs, 18 novembre 1998.

Craig Williamson, l'ami embarrassant des Seychelles

Aujourd'hui sexagénaire, Craig Michael Williamson est l'un des acteurs les plus controversés du régime d'apartheid. Et, comme familier des anti-chambres de la présidence aux Seychelles, un homme plutôt embarrassant. Il commence sa carrière d'agent secret à la fin des années 1970 en infiltrant une honorable institution de Genève, l'International University Exchange Fund (IUEF), essentiellement financé par la Suède. L'IUEF attribue des bourses aux étudiants africains. Comme directeur adjoint, Williamson est bien placé pour nouer des liens avec le Congrès national africain (ANC) et avec le bureau du Premier ministre suédois Olof Palme à Stockholm. Il réussit également à entrer en contact avec Bernt Carlsson, secrétaire général de l'Internationale socialiste. Les rapports de Williamson à Prétoria permettent de « retourner » des étudiants noirs sud-africains en exil, de récupérer des fichiers d'opposants, d'alimenter les campagnes de désinformation, de tenter de discréditer des militants anti-apartheid, etc.

Grillé en Europe après un cambriolage raté

C'est Williamson qui a recruté Olivia Anne Marie Forsyth, née en mai 1960 à Londres[i], une femme qui allait devenir l'espionne la plus connue de l'Afrique du Sud pour son prétendu rôle d'agent double.[ii] Tandis que Craig Michael Williamson infiltrait les as-

sociations d'étudiants anti-apartheid en Europe, elle les noyait en Afrique du Sud.

Selon certaines sources, Craig Michael Williamson aurait réussi le tour de force de puiser dans la caisse de l'International University Exchange Fund pour corrompre des journalistes occidentaux, afin qu'ils écrivent des articles favorables à l'apartheid.

Un tel activisme devait finir par attirer l'attention sur ses activités. En mars 1982 deux hommes sont arrêtés lors d'une tentative de cambriolage du siège de l'ANC à Londres. L'un d'eux reconnaît travailler pour Craig Williamson. L'espion est « grillé » en Europe.[iii]

Un attentat cynique et cruel

Aussitôt recyclé dans son pays d'origine, il est dorénavant un agent du « Service action » des services secrets sud-africains, impliqué dans une série de meurtres de militants de l'ANC à l'étranger, d'attentats à la bombe, etc. C'est lui qui a concocté l'assassinat de Ruth First à Maputo, au Mozambique, le 18 août 1982. Elle était l'épouse du chef de file du Parti communiste sud-africain, Joe Slovo. Et aussi très proche du premier ministre suédois, Olof Palme. Elle a été tuée par une lettre piégée. Cette méthode a aussi servi à tuer Jeanette Curtis Schoon, épouse de Marius Schoon, le 28 juin 1984 à Lubango (Angola). Leur fillette de six ans, Katryn, a également péri dans l'explosion. Présent dans la maison leur petit garçon, Fritz, âgé de trois ans, ne s'est jamais remis de son traumatisme.

Après la fin de l'apartheid, Craig Williamson affirmera que cet attentat visait exclusivement Marius Schoon, un militants de premier plan de l'ANC.

Cette affaire agitera l'opinion publique sud africaine lorsqu'elle sera évoquée dans le cadre de la Commission Vérité et Réconciliation. En 1984, les époux Schoon ne vivaient plus ensemble depuis un certain temps, ce que Williamson pouvait difficilement ignorer. Jusqu'à sa mort, Marius Schoon affirmera que l'attentat n'était qu'un acte de représailles cruel et cynique contre l'ANC.

« Je n'ai pas tué Palme »

Jusqu'à la fin de l'apartheid, Craig Michael Williamson mènera un certain nombre « d'opérations » au Mozambique, en Angola, au Lesotho, au Botswana, etc. Lesotho Airlines, la compagnie créée avec Mario Ricci, semble avoir servi à transporter des armes au profit de mouvements noirs anticomunistes. Le nom de Williamson a été cité dans le mystérieux assassinat du Premier ministre suédois le 28 février 1986.[iv] Parmi les chefs d'Etat occidentaux, Olof Palme était l'adversaire le plus résolu de l'apartheid. Le 21 février précédant sa mort, il avait eu des propos très durs contre régime sud-africain devant le Parlement de Stockholm. De nombreux journalistes ont émis l'hypothèse que le régime de Pretoria avait commandité l'assassinat d'Olof Palme. En 1996 le nom de Williamson a été cité devant un tribunal sud-africain pour son implication éventuelle. Il ne s'agissait que de suppositions, constamment démenties par l'intéressé : « Je n'ai pas tué Palme, ou donné des ordres pour le tuer, et je ne sais pas qui l'a tué. Je vais aider le gouvernement suédois de toute façon possible. Il est dans mon intérêt que cela soit résolu. »

Une « aide » que Stockholm attend toujours...

Main dans la main avec Mario Ricci

Jusqu'en 1982, Craig Michael Williamson, bien introduit dans l'entourage d'Olof Palme, avait rédigé de nombreux rapports secrets présentant le Premier ministre comme un adversaire prioritaire. En forgeant son dicton « Je respecte une personne qui est prête à mourir pour son pays, mais j'admire une personne qui est prêt à tuer pour son pays »[v], Craig n'a pas servi sa propre cause.

En l'an 2000, après bien des hésitations, la Commission Vérité et Réconciliation lui a accordé l'amnistie pour les quelques crimes qu'il reconnaissait, notamment l'assassinat de Ruth First en 1982. Williamson n'avait pourtant exprimé aucun regret, ni livré d'informations sur les secrets de l'apartheid, comme il était de règle pour mériter le pardon réservé aux « repentis ». Ce tueur glacial a seulement demandé à la Grande Bretagne une mesure d'amnistie pour le

cambrionage du siège de l'ANC à Londres, un mandat d'arrêt international ayant toujours cours contre lui..

Lorsque Williamson a été transféré de la Police de Sécurité au Renseignement militaire en 1985, il a opéré sous le couvert de plusieurs entreprises « privées », notamment GMR, « une organisation internationale société de négoce, fondée par Giovanni Mario Ricci » et une société appelée Longreach Ltd.. Selon des sources gouvernementales sud-africaines, Longreach partageait ses bureaux à Johannesburg avec le groupe de Mario Ricci. La société avait une antenne sur l'île de Wight, au large des côtes d'Angleterre. Longreach Ltd., était connue dans le monde de l'espionnage occidental comme une couverture habituelle du renseignement sud-africain. La société était supposée collecter des informations utiles au régime d'apartheid. Il s'agissait en fait d'une sorte d'agence de relations publiques spécialisée dans la désinformation[vi].

L'envoi de mercenaires aux Seychelles

La perte du pétrole d'Iran et l'aggravation de la campagne internationale contre l'apartheid avaient conduit le régime de Pretoria à se radicaliser (l'assassinat du Premier ministre suédois Olof Palme peut être analysé dans ce contexte). Alors que Mario Ricci y voyait une belle opportunité de faire des affaires, le président des Seychelles était préoccupé d'un scénario « à la Bob Denard » dans son pays.[vii] Il ne s'était pas trompé. Pieter Botha donna son feu vert à un plan secret de prise de contrôle des Seychelles pour en faire une sorte de protectorat. Le 25 novembre 1981, un groupe de mercenaires arrivé à bord d'un vol régulier de la compagnie Royal Swazi Airlines tentait de s'emparer de l'aéroport international de Pointe-Larue. Après un violent accrochage avec les militaires seychellois, sept mercenaires étaient capturés. Les autres réussissent à s'enfuir en détournant un Boeing d'Air India qui venait d'atterrir, en prenant en otages son équipage et ses passagers[viii].

Rachat des mercenaires prisonniers

Pour les espions et les escrocs, crises ou guerre sont pain béni. Paradoxalement, cette crise majeure

entre le régime des Seychelles et celui de Pretoria va permettre de nouer de fructueuses relations. Francophone, Wilhelm Ehlers Tertius, conseiller de Botha, est envoyé négocier la libération des sept mercenaires sud-africains capturés. La mission semble impossible. Mais Paris se trouve une mission pacificatrice. Trois navires de guerre français[ix] viennent mouiller dans le port de Victoria pour manifester le soutien de l'Hexagone au régime. Des avions militaires français se positionnent sur le tarmac de l'aéroport[x]. Le Monde écrit que « entre le gouvernement socialiste français et le régime progressiste et non-aligné de Victoria, l'atmosphère semble au beau fixe[xi]. Le président seychellois se précipite à Paris. « Une ère nouvelle de coopération s'est ouverte entre la France et les Seychelles », déclare Albert René à sa sortie de l'Élysée, où il a été l'hôte à déjeuner de François Mitterrand[xii].

Les diplomates américains et Britanniques emboîtent le pas. Le 28 mai

1982, le Conseil de sécurité affirme le respect de l'intégrité territoriale des Seychelles et crée un fonds d'indemnisation pour les dégâts causés par l'attaque des mercenaires (résolution 507). Il n'en faut pas plus pour apaiser la frénésie anti-Occident d'Albert René. D'autant que son « vice-président officieux », Mario Ricci, connaît déjà l'émissaire sud-africain et se propose à favoriser sa mission de « rachat » des mercenaires.

Mystérieux partage d'une rançon

L'Italien a certainement mis tout son talent dans cette profitable médiation. Selon un scénario maintes fois pratiqué de par le monde, Albert René fait monter les enchères : quatre mercenaires impliqués dans la tentative de coup d'État sont condamnés à mort par la Haute Cour de Victoria. Evidemment, les mercenaires s'en remettent à l'« humanisme » du président Albert René. Ils seront libérés quelques mois plus tard après versement discret par le gouvernement sud-africain d'une rançon d'environ 3 millions de \$. Une partie seulement de cette somme prendra la direction des caisses de l'Etat.

Selon Mike Irwin, un Britannique recruté pour Longreach Ltd. par Craig Williamson, Giovanni Mario Ricci se targuait d'obtenir de Pretoria l'engagement de protéger les Seychelles et son leader socialiste plutôt que de l'agresser, et de l'intéresser au contournement d'embargo. Longreach Ltd. aurait été utilisé à cette fin[xiii].

Résumant la confession de Mike Irwin, le Mail & Guardian écrit : « Williamson quant à lui, toujours employé par le Military intelligence [Renseignement militaire national sud-africain], est allé travailler pour la compagnie de Ricci, GMR. Ricci était un généreux donateur au Parti national de PW Botha. Ricci savait que Williamson utilisait la société et ses fonds comme une couverture pour certains projets secrets. »[xiv]

[i] Voir : https://en.wikipedia.org/wiki/Olivia_Forsyth

[ii] En juillet 2015 Forsyth a publié ses mémoires, « Agent 407 : a South African spy breaks her Silence ». Les anciens membres de l'ANC ont accueilli non sans mépris ses allégations « d'agent double ».

[iii] Dans une interview au London Observer du 19 avril 1995, Craig Williamson dit avoir été recruté dès les années 1970, alors qu'il était encore étudiant. Il reconnaît avoir infiltré des groupes anti-apartheid à l'université de Genève, notamment ceux chargés de collecter des fonds pour le Congrès national africain (ANC). Selon lui, c'est en janvier 1980 qu'il est retourné en Afrique du Sud, ainsi que son patron de la branche de sécurité, le brigadier Johan Coutzee, qui allait ensuite retourner sa veste.

[iv] Voir Olivier Truc, « Le meurtre de l'ancien premier ministre suédois, Olof Palme, hante toujours la Suède », Le Monde, 25/02/2011 : « Olof Palme, légendaire premier ministre social-démocrate suédois, aura été assassiné à Stockholm alors qu'il sortait d'un cinéma en compagnie de son épouse. A ce jour, le meurtre reste impuni et demeure l'un des plus grands mystères de l'histoire criminelle contemporaine. »

[v] Sunday Times « L'espion qui ne venait pas du froid », 20/09/1998. Voir aussi Belinda Beresford « Craig Williamson : carriériste de l'apartheid », Mail & Guardian, 29/05/2008.

[vi] Mike Irwin, un Britannique recruté pour Longreach par Craig Williamson, a rapporté qu'il ne se souvenait pas d'avoir effectué une seule tâche utile au cours de ses deux ans dans la compagnie à part

« quelques rigolades ... quelques bons déjeuners ... un bon nombre de voyages à Londres. (...) Longreach était l'idée de Williamson ». La société travaillait avec la Fondation internationale de la liberté [un autre organe de désinformation]. Peta Thornycroft, « Little intelligence at Longreach », Mail & Guardian 4 octobre 1996.

[vii] Invité à Paris, Maxime Ferrari, ministre du développement, du plan et du logement des Seychelles et numéro deux du régime, déclare redouter « un plan d'invasion de l'archipel [dans] un scénario à la comorien » Le Monde, 23 juillet 1978.

[viii] Les quarante-quatre pirates de l'air responsables du détournement furent – pour la forme – arrêtés à leur arrivée à Durban. A leur tête, le colonel Mike Hoare, ancien officier britannique, l'un des mercenaires les plus connus de la planète. Malgré une campagne de désinformation, Prétoria était au pied du mur.

[ix] L'avis escorteur Victor-Schœlcher, l'avis Commandant-Rivière et le bâtiment de soutien Le Rhin.

[x] La flotte française, comme toutes les autres marines de guerre, est autorisée à mouiller en rade de Victoria dans, le cadre d'un système de quota qui limite, en théorie, le nombre des séjours et impose certaines restrictions. Des restrictions levées pour cette occasion....

[xi] Jean-Pierre Langellier, Le Monde, 12 janvier 1982.

[xii] 16 février 1982.

[xiii] Le quotidien britannique Mail & Guardian (04/10/1996) affirme avoir vérifié une partie des affirmations de Mike Irwin, qui se sont révélées fondées.

[xiv] Mail & Guardian 4 octobre 1996.

<http://mg.co.za/article/1996-10-04-little-intelligence-at-longreach>